



Site CDA Vosges - FAST



Année de publication 2019 (mis à jour le 08 jan 2024)

Carte d'identité du groupe



Structure de l'ingénieur réseau

Producteur

Nom de l'ingénieur réseau

Projet FAST

Date d'entrée dans le réseau

17

Vosges Localisation

Caractéristiques du site

17 Parcelles expérimentales chez 17 agriculteurs conventionnels , dont 8 engagés dans le Réseau DEPHY FERME (2016-2021).

Contexte pédoclimatique ▲

Climat commun à toutes les parcelles : semi-continental, évolution climatique avec sécheresse estivale marquée

régulière

Parcelle Commune Altitude (m) Sol

B37V01	Aingeville	334	Argilo-Limoneux
B37V02	Ambacourt	265	Argilo-limoneux - 36% Argiles
B37V03	Auzainvillers	371	Limono-argileux - 67% Limons
B37V04	Balleville	315	Limono-Argilo-Sableux - 50% Limons
B37V05	Domère sur Avière	350	Limono-Argilo-Sableux - 43% Limons
B37V06	Domèvre sur Durbion	322	Argilo-Limoneux
B37V07	Les Ableuvenettes	375	Argilo-calcaire à cailloux - 50% Limons
B37V08	Ménil en Xaintois	340	Argilo-Limoneux / Argilo calcaire superficiel - 48% Limons
B37V09	Offroicourt	360	Argileux lourd -51% Argiles
B37V10	Pompierre	350	Argilo - calcaire
B37V11	Rebeuville	345	Sol superficiel à cailloux - 45% Argiles
B37V12	Removille	310	Argileux - 33% Argiles
B37V13	Saint Benoit la Chipotte	330	Sablo-limoneux - 57% Sables
B37V14	Saint Gorgon	310	Limono-Argilo-Sableux - 50% Limons
B37V15	Valfroicourt	300	Argilo-Limoneux - 52% Limons

B37V16	Valfroicourt	360	Argilo-Limoneux - 52% Limons
B37V17	Ville sur Ilon	375	Argilo-Limoneux / Argilo calcaire superficiel - 53% Limons
B37V18	Vroville	300	Argilo-Limoneux / Argilo calcaire superficiel - 59% Limons

Contexte biotique ▲

En l'absence de grilles de risques pour la quasi totalité des bioagresseurs responsables de pertes à la levée (fontes de semis) ou de dommages sur la qualité des récoltes (carie du blé), le risque est évalué pour les céréales d'hiver à la parcelle à dire d'experts, tenant compte de la rotation (délai entre 2 céréales) , de la date de semis (semis tardifs plus exposés) , des pratiques historiques d'utilisation de traitements de semences et de la vitesse de ressuyage du sol.

Parcelle Commune Risque fonte de semis (céréales hiver) Risque carie (blé tendre d'hiver)

B37V01	Aingeville	Fort	Faible
B37V02	Ambacourt	Fort	Faible
B37V03	Auzainvillers	Moyen	Faible
B37V04	Balleville	Moyen	Faible
B37V05	Domère sur Avière		
B37V06	Domèvre sur Durbion	Moyen	Faible
B37V07	Les Ableuvenettes	Faible	Faible
B37V08	Ménil en Xaintois	Moyen	Faible
B37V09	Offroicourt	Moyen	Faible
B37V10	Pompierre	Faible	Faible
B37V11	Rebeuville	Faible	Faible
B37V12	Removille	Faible	Fort
B37V13	Saint Benoit la Chipotte	Moyen	Faible
B37V14	Saint Gorgon	Moyen	Faible
B37V15	Valfroicourt	Moyen	Faible
B37V16	Valfroicourt	Moyen	Faible
B37V17	Ville sur Ilon		

B37V18	Vroville	Moyen	Faible
--------	----------	-------	--------

Contexte socio-économique ▲

Parcelle Pratiques agricoles actuelles par rapport aux traitements de semences

B37V01	Achat de semences certifiées
B37V02	Achat de semences certifiées, utilisation régulière mais non systématique de semences traitées thermiquement en blé tendre d'hiver
B37V03	Achat de semences certifiées pour le Maïs En céréales : utilisation de semences fermières, triées et traitées par une entreprise extérieure. Utilisation partielle de Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences (intraconsommation)
B37V04	Achat de semences certifiées pour le Maïs En céréales : utilisation de semences fermières, triées et traitées par une entreprise extérieure. Utilisation partielle de Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences (intraconsommation)
B37V05	Site abandonné en 2020 (non respect du protocole)
B37V06	Achat de semences certifiées pour le Maïs En céréales : utilisation de semences fermières, triées et traitées par une entreprise extérieure. Utilisation partielle de Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences (intraconsommation) En Colza : utilisation de semences fermières non traité
B37V07	Achat de semences certifiées en colza et tournesol. En céréales : utilisation de semences fermières, triées et traitées par une entreprise extérieure. Utilisation partielle de Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences (intraconsommation)
B37V08	Achat de semences certifiées en colza En céréales : utilisation de semences fermières, triées et traitées par une entreprise extérieure. Utilisation partielle de Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences (intraconsommation)

B37V09	Achat de semences certifiées pour le Maïs et le colza En céréales : utilisation de semences fermières, triées et traitées par une entreprise extérieure. Utilisation partielle de Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences (intraconsommation)
B37V10	Achat de semences certifiées pour le Maïs En céréales : utilisation de semences fermières, triées et traitées par une entreprise extérieure. Utilisation partielle de Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences (intraconsommation)
B37V11	Achat de semences certifiées pour le Maïs En céréales : utilisation de semences fermières, triées et traitées par une entreprise extérieure. Utilisation partielle de Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences (intraconsommation).
B37V12	Achat de semences certifiées pour le Maïs En céréales : utilisation de semences fermières, triées et parfois traitées par une entreprise extérieure. Utilisation partielle de Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences (intraconsommation). Utilisation régulière de semences non traitées (Maïs et céréales)
B37V13	Achat de semences certifiées pour le Maïs Utilisation de semences fermières en céréales (triées et traitées par une entreprise extérieure) et en colza Utilisation partielle de Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences en céréales (intraconsommation)
B37V14	Achat de semences certifiées pour le Maïs En céréales et colza : utilisation mixte de semences certifiées et de semences fermières (triées et traitées par une entreprise extérieure) Utilisation partielle de Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences en céréales (intraconsommation)

B37V15	Blé : semences fermières, triées, traitées à la ferme par l'exploitant ou Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences (intraconsommation) Colza : utilisation mixte de semences fermière non traitées si lignée et de semences certifiées pour les variétés hybrides Maïs : semences certifiées
B37V16	Semences certifiées traitées pour les cultures de colza et maïs Céréales : semences fermières (triées et traitées par une entreprise extérieure) ou Utilisation partielle de Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences en céréales (intraconsommation)
B37V17	Site Abandonné en 2021 (construction d'une éolienne)
B37V18	Semences certifiées traitées pour les cultures de colza et maïs Céréales : semences fermières (triées et traitées par une entreprise extérieure) ou Utilisation partielle de Semences Certifiées pour les parcelles destinées à la production de semences en céréales (intraconsommation)

Contexte environnemental ▲

Parcelle Spécificités locales

B37V01	Plateau. Parcelle bordée de cultures diversifiées, y compris des prairies.
B37V02	Vallée. Parcelle entourée de bois. Dispositif à proximité d'une bande enherbée
B37V03	Plateau. A proximité de prairies et d'une zone artisanale
B37V04	Plateau. A proximité de bois et de prairies permanentes
B37V05	Abandonné
B37V06	Plaine. A proximité de bois et de prairies permanentes
B37V07	Plateau céréalier. Peu de diversité de cultures aux alentours
B37V08	Plaine. Parcelle jouxtant les bâtiments d'élevage et des prairies.
B37V09	Plateau. A proximité de bois et de prairies permanentes
B37V10	Plateau céréalier . Quelques bosquets proches.
B37V11	Plateau céréalier . Quelques bosquets proches. Proximité de prairies
B37V12	Plateau. Dispositif sur la pente. Proximité de bâtiment et de prairies.
B37V13	Plaine. Bois, prairies et rivières à proximité.

B37V14	Plaine. Parcelle jouxtant le bâtiment d'élevage, les pâtures liées et un bois.
B37V15	Vallée. A proximité d'un cours d'eau, de prairies et d'un captage.
B37V16	Plateau. Prairies temporaires, vergers et cultures à proximité
B37V17	Abandonné en 2021
B37V18	Plateau. Bosquet, bande enherbée et cultures jouxtant.

Systèmes testés et dispositif expérimental



Chaque parcelle comprend 2 systèmes : 1 système de référence (REF) correspondant aux pratiques de l'agriculteur-expérimentateur (construit selon les principes de la protection intégrée) et utilisant des semences traitées chimiquement et 1 système alternatif (DEP), à pratiques identiques exceptée l'utilisation de traitements chimiques de semences qui est banni dans ce système (IFT Traitements de semence = 0)

La durée de l'expérimentation est de 6 ans (2019_2024), soit la durée d'une rotation complète pour la majorité des systèmes.

Dispositif expérimental :

Parcelle	Rotation prévisionnelle 2019-2024	Surface REF (ha)	Surface DEP (ha)

B37V01	Blé - Maïs - Blé - Orge hiver - Maïs - Blé	1	1
B37V02	Blé - Triticale - Maïs - Maïs - Blé - Triticale	0.6	0.6
B37V03	Maïs - Orge printemps - Orge printemps - Colza - Blé	8	0.5
B37V04	Méteil + Maïs - Orge/Méteil - Blé - Triticale/Blé - Maïs	0.6	0.4
B37V05	ABANDONNE	/	/
B37V06	Blé - Maïs - Blé - Tournesol - Blé - Maïs/Colza	0.9	0.9
B37V07	Blé - Orge hiver - Colza - Blé - Tournesol - Blé	0.65	0.65
B37V08	Blé - Blé - Orge hiver - Colza/Pois - Blé - Orge printemps	1	1
B37V09	Blé - Méteil grains - Maïs - Soja/Pois - Blé - Orge hiver	0.9	0.9
B37V10	Blé - Orge hiver - Maïs	1.39	0.62
B37V11	Maïs - Maïs - Blé	1.6	1.6
B37V12	Maïs - Blé - Orge hiver - Colza - Blé - Maïs	0.8	0.8
B37V13	Maïs - Blé - Orge hiver - Colza - Blé	1	1
B37V14	Maïs ensilage - Orge hiver - Maïs - Blé	0.9	0.9
B37V15	Maïs - Blé - Colza - Blé - Maïs - Blé	0.84	0.84
B37V16	Blé - Maïs - Blé - Colza/Maïs	2.6	2.6
B37V17	Méteil fourrage - Seigle	/	/
B37V18	Pois - Orge hiver - Colza - Blé - Maïs - Blé	1.8	3.43

Suivi expérimental ▲

Suivis Standard

- Suivi du peuplement végétal (de la levée à la récolte)
- Performances Techniques économiques : composantes du rendement, rendement
- Qualité des récoltes
- Fertilité biologique des sols : lombrics, tea-bags, abondance et diversité microbienne

Suivis Expert

- Causes des pertes à la levée
- Activité alimentaire de la mésafaune

Aménagements agroécologiques et éléments paysagers ▲

Le dispositif ne prévoit pas la mise en place d'aménagements agroécologiques spécifiques, en l'absence de connaissance au sujet de leur impact sur les bioagresseurs telluriques.

Les parcelles FAST situées dans les Vosges sont environnées d'éléments fixes favorisant la biodiversité : paysages semi-ouverts comportant des prairies naturelles (y compris des "parcs" avec piquets servant de poste d'observation aux rapaces), bandes enherbées en bordure, proximité de bois, bosquets ou vergers.



La parole de l'expérimentateur :

Expérimenter des systèmes dans la durée chez des agriculteurs expérimentateurs demande une réactivité constante. En effet, les systèmes s'adaptent en continu. Les successions de cultures notamment, puisque les aléas climatiques et les règles de décisions d'assoulement nous ont obligés à modifier la rotation dans pratiquement un tiers des sites.

Mais l'implication des producteurs est une preuve que ce sujet des traitements de semences est encore à approfondir en situation plein champ.

Productions du site expérimental

Galerie photos

Contact



Aurélie PERROT

Pilote d'expérimentation - Chambre d'agriculture

aurelie.perrot@vosges.chambagri.fr